

---

# Canadian Audiologist

The Official Publication of the Canadian Academy of Audiology

## Message from the Editor-in-Chief

Marshall Chasin, AuD

Published March 12, 2015

[Version française disponible ci-dessous](#)

Of the many hats I wear, I am a member of the Hearing Instrument Review Committee (HIRC) for the province of Ontario. Our role is to assess and recommend approval of every new hearing aid that has come on the market in order for them to receive funding through the Ontario Assistive Devices Program (ADP). I have been on that committee for close to 25 years and have seen significant changes in the industry. In this last quarterly meeting we approved 414 new hearing aids. In the past several years, the totals have been close to 600 annually, and with 414 in just 3 months, the math would add up to over 1000 in 2015 alone.

I am a clinical audiologist and have enough difficulty keeping up with the 50 or so possible hearing aids that I may use on a daily basis, but with new hearing aids becoming available every 3–6 months, that list needs to be updated regularly. This is a herculean task and not one that any reasonable person may be expected to accomplish.

I am not sure that there is a simple solution to coming to grips with the large number of available hearing aid products. Part of the problem is that the new hearing aids that are introduced on a regular basis are not really that different than those that were available in the previous quarter or even previous year. There may be a slightly better feedback management system or a new noise reduction algorithm, but generally the changes, if any, are minor.

In the automobile industry, a 2008 Ford Escort may be quite different than the 2015 Ford Escort, but both vehicles are called the same thing. The changes may be large or small, but the car is still a Ford Escort. Somehow the hearing aid industry has gotten into the habit of changing the names at every turn. Is hearing aid X that different than hearing aid Y?

But perhaps it's not solely the fault of the hearing aid manufacturers. The hearing aid consuming public, whether it's the hearing health care professional or the hard of hearing consumer, creates a pressure to have the latest technologies available to them. Partly because of the absence of independent

empirical studies on a new innovation, and partly a belief that “more is better,” this approach will most likely continue.

Here is my list of “features” for a middle level “workhorse” hearing aid:

1. Sufficiently wide bandwidth for the hearing loss
2. Three (or possibly four?) channels, or the “equivalent” channel free approach
3. Slow acting wide dynamic range compression
4. Directional microphone system
5. Sufficiently active feedback management and noise reduction technologies
6. Wireless capabilities

I will be willing to wager that as long as a hearing aid has these 6 features, a hearing aid from company A will be as optimal for that hard of hearing client as one from company B.

The concept of a “hearing aid prescription” is certainly changing. It will be interesting to see how the hearing health care clinician is able to handle over 1000 new hearing aids every year.

Marshall Chasin, AuD  
Editor-in-Chief

---

## Message du Rédacteur en Chef

De Marshall Chasin, AuD

J’assume plusieurs rôles, dont celui de membre du comité d’examen des appareils auditifs pour la province de l’Ontario. Notre rôle est d’évaluer et de recommander l’approbation de chaque nouvel appareil auditif qui arrive sur le marché afin qu’ils reçoivent le financement à travers le programme d’appareils et d’accessoires fonctionnels de l’Ontario (PAAF). Je suis membre de ce comité depuis presque 25 ans et j’ai vu des changements importants de l’industrie. Lors de la dernière rencontre trimestrielle, nous avons approuvé 414 nouveaux appareils auditifs. Ces dernières années, le total a été de presque 600 annuellement, et avec 414 en juste 3 mois, le calcul nous amènera à plus de 1000 pour la seule année 2015.

Je suis clinicien audiologiste et j’ai assez de difficultés déjà à rester à l’affût des 50 ou plus appareils auditifs possibles que je pourrai utiliser quotidiennement, mais avec l’avènement de nouveaux appareils auditifs qui sont disponibles chaque 3-6 mois, cette liste devrait d’être mise à jour régulièrement. C’est une tâche herculéenne et ce n’est pas une que toute personne raisonnable est censée réaliser.

Je ne suis pas certain qu’il y a une solution simple au problème du grand nombre de produits associés aux appareils auditifs disponibles. Une partie du problème est que les nouveaux appareils auditifs qui sont introduits régulièrement ne sont pas vraiment si différents de ceux qui étaient disponibles le trimestre précédent ni même l’année précédente. Il se peut qu’il y ait un système de gestion de

rétroaction ou un nouvel algorithme de gestion du bruit légèrement meilleurs, mais généralement les changements, s'ils existent, sont mineurs.

Dans l'industrie automobile, une Ford Escort de l'année 2008 peut-être bien différente d'une Ford Escort de l'année 2015, mais les deux voitures ont le même nom. Les changements peuvent être grands ou petits, mais la voiture est toujours une Ford Escort. D'une certaine manière, l'industrie des appareils auditifs a pris l'habitude de changer les noms à chaque tournant. Est-ce qu'un appareil auditif X est si différent d'un appareil auditif Y ?

Mais peut-être ce n'est pas entièrement la faute des fabricants des appareils auditifs. Le public consommateur des appareils auditifs, que ce soit le professionnel des soins de santé auditifs ou le malentendant consommateur, crée une pression pour rendre les dernières technologies disponibles. En partie, à cause de l'absence d'études empiriques indépendantes des nouvelles innovations, et en partie cette croyance que "plus c'est mieux", cette approche va vraisemblablement continuer.

Voici ma liste des "caractéristiques" d'un appareil auditif "bourreau de travail" de niveau moyen:

1. Suffisamment de bandes larges pour la perte auditive.
2. Trois (ou possiblement quatre?) canaux, ou l'approche canal libre "équivalent"
3. Compression sur une gamme dynamique large en action lente
4. Un système de microphones directionnels
5. Technologies de gestion de réaction et réduction du bruit suffisamment actives
6. Des capacités sans fil.

Je suis prêt à parier que tant qu'un appareil auditif ait ces 6 caractéristiques, un appareil auditif de la compagnie A sera aussi optimal pour ce client malentendant qu'un autre de la compagnie B.

Le concept d'une "prescription d'appareil auditif" est certainement en évolution. Ce serait intéressant de voir comment le clinicien des soins de santé auditifs est à même d'assumer plus de 1000 nouveaux appareils auditifs chaque année.

Marshall Chasin, AuD  
Rédacteur en chef